

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] vènerie sous terre

De :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 08/05/2023 17:33

Monsieur le Préfet.

Après avoir lu le projet d'arrêté concernant l'autorisation de procéder au déterrage du blaireau, notamment concernant la période complémentaire, je tiens à vous signifier mon total désaccord avec ce projet.

Le blaireau n'est pas classé ESOD, il ne pullule pas et les dégâts qu'on pourrait lui reprocher sont occasionnels. Il est classé "gibier", mais il ne se mange pas pour autant. De plus, pour m'être intéressé à cet animal, je sais que la mortalité infantile des blaireaux est assez élevée. Il y a de fait une régulation naturelle, et donc il n'y a nul besoin de le réguler encore plus.

La rédaction de votre note de présentation montre que votre action est uniquement conduite à charge. Cela rappelle l'adage : " quand on veut tuer son chien on l'accuse d'avoir la rage". L'argumentation consistant à dire qu'il occasionne des dégâts (aux cultures ou ailleurs) est recevable par définition, mais rien n'est vraiment établi ou vérifié, ce qui est fort pratique. On est clairement sur du "déclaratif"

Le blaireau n'est donc pas considéré d'une manière globale, mais plutôt d'un point de vue orienté, celui des chasseurs qui ont leurs "habitudes".

Je constate que les dates que vous indiquez (périodes de chasse et périodes complémentaires) ne laissent en réalité aucun répit à ces animaux. Je pense plutôt que cette pratique ne sert qu'à assouvir le plaisir de certains, celui de tuer tranquillement presque toute l'année. Je remarque aussi que ce type de dérogation s'installe un peu trop facilement dans le temps et se reconduit automatiquement d'une année sur l'autre, sans aucune réflexion.

Un nombre significatif de départements en France renoncent de plus en plus à cette période complémentaire. Il serait peut-être intelligent que notre département s'y mette aussi. Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà une période de chasse autorisée, donc pas besoin d'en rajouter une complémentaire.

Il serait temps de réfléchir à notre avenir plutôt que se conforter dans des pratiques qui apparaissent de plus en plus comme venant d'un autre âge. Notre département est vraiment un lieu agréable à vivre et je voudrais qu'il le reste. Et je ne souhaite pas qu'il se désertifie ni sur le plan humain ni sur le plan faunistique.

En espérant être quelque peu écouté, recevez, Monsieur le Préfet, mes meilleures salutations.

| Pascal Quénet